Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 041-200055390-20260915-D202609_067-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BEAUCE LA ROMAINE
Département de Loir-et-Cher

SEANCE DU 15 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé à la salle des fêtes de La Colombe sous la présidence de Monsieur YVON Steven.

PRESENTS : YVON Steven, BOURDEL Pascal, CHARBONNIER Noël, CHERON CHESNEAU Laurence, DAUBRENET Céline, GALLO Eric, GOMES Sandrine, GONDOUIN-LE DUC Elodie, HARROT Thierry, HENAULT Bastien, LAUGERO Anaïs, LEGAGNEUX Bénédicte, MORANT Odile, ORIEUX Richard, PERDEREAU Baptiste, PEREZ Philippe, PROVOST Aurélien, PUECH Valérie, RATELADE Stéphane, REBOULLEAU Guilaine, SEBAN Cécile, SEJOURNE Jérôme, SICARD Lucille, WINNE Frédéric

ABSENTS EXCUSES : BELOSSAT-HUCHET Marie, CLAUDE Lionel, COURTEMANCHE Eric donne pouvoir à YVON Steven

Date de convocation : 10 septembre 2026 *Secrétaire de séance : LAUGERO Anaïs*	*Nombre de Conseillers en exercice : 27* *Nombre de membres présents : 24* *Nombre de suffrages exprimés : 25*

D202609_067 : COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER – ELECTION DES PROPRIETAIRES

Monsieur le Maire fait connaitre au conseil municipal que par lettre du 02 juin 2026, le président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher l'a invité à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, exploitants ou non, à siéger à la commission communale d'aménagement foncier.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après en tant que membres titulaires :

- M. Jean-Luc LAVAINE
- M. Dominique LEROUX
- M. Emmanuel HUET

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après en tant que membres suppléants :

- M. Gille CHAMPDAVOINE
- M. Jean-Louis GAULLIER

Ces candidats sont de nationalité française ou assimilés, d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civils, ont atteints l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Il est alors procédé à l'élection à bulletin secret dans les conditions fixées par l'article L 2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Ont obtenu au premier tour pour les membres titulaires :

- M. Dominique LEROUX 24 voix
- M. Jean-Luc LAVAINE 23 voix
- M. Emmanuel HUET 22 voix

Ont obtenu au premier tour pour les membres suppléants :

- M. Gille CHAMPDAVOINE 24 voix

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 041-200055390-20260915-D202609_067-DE

- M. Jean-Louis GAULLIER 23 voix

Compte-tenu des voix recueillies,
sont élus membres titulaires :

- M. Dominique LEROUX 24 voix
- M. Jean-Luc LAVAINE 23 voix
- M. Emmanuel HUET 22 voix

Sont élus membres suppléants :

- M. Gille CHAMPDAVOINE 24 voix
- M. Jean-Louis GAULLIER 23 voix

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- DESIGNER M. Pascal BOURDEL, membre du conseil municipal, en tant que titulaire pour faire partie de cette commission.
- DESIGNER M. Frederic WINNE et M. Thierry HARROT, membres du conseil municipal, en tant que suppléants pour faire partie de cette commission.

Pour Extrait certifié conforme.
Fait à Beauce la Romaine, le 15 septembre 2026

Le Secrétaire de Séance,

Signé électroniquement par : Anaïs LAUGERO
Date de signature : 23/09/2026
Qualité : Beauce-la-Romaine - 1er Adjoint

Le Maire,
Steven YVON

Signé électroniquement par : Steven YVON
Date de signature : 23/09/2026
Qualité : Beauce-la-Romaine - Maire